

BILAN STATIONNEL SUR LE BASSIN RHIN-MEUSE

Anacamptis palustris (Jacq.) R.M.Bateman,
Pridgeon & M.W.Chase, 1997

Orchis des marais
Famille des Orchidacées



1. DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE TAXON



Phénologie : J F M A **M J J** A S O N D

Chorologie : Euro-méditerranéenne

Patrimonialité	Protection	Niveau de menace (catégorie UICN)
France	○	VU
Alsace	●	CR
Champagne-Ardenne	●	CR
Lorraine	-	-

CR : en danger critique d'extinction

VU : vulnérable

Inflorescence d'*Anacamptis palustris*
© CBA, 2017

Traits distinctifs / Risques de confusions

L'orchis des marais possède une tige cannelée rouge violacé au sommet (Dirwimmer *et al.*, 2016). Ses feuilles, au nombre de 3 à 5, sont vertes non maculées, étroitement linéaires-lancéolées et réparties tout au long de la tige. L'espèce possède des bractées foliacées lavées de rouge aussi longues que l'ovaire. Son inflorescence est en épi allongé cylindrique n'atteignant pas plus de 20 cm. Les fleurs sont roses à pourpres orientées de biais (Bournérias & Prat, 2005). Le périanthe est composé d'un sépale dorsal incliné vers l'avant connivent avec deux pétales disposés en casque et des sépales latéraux dressés. Le labelle est trilobé à lobe médian bilobé plus clair et plus long que les latéraux, ponctué de petits traits ou de taches pourpre violacé. L'éperon est horizontal à ascendant égalant l'ovaire.

Biologie

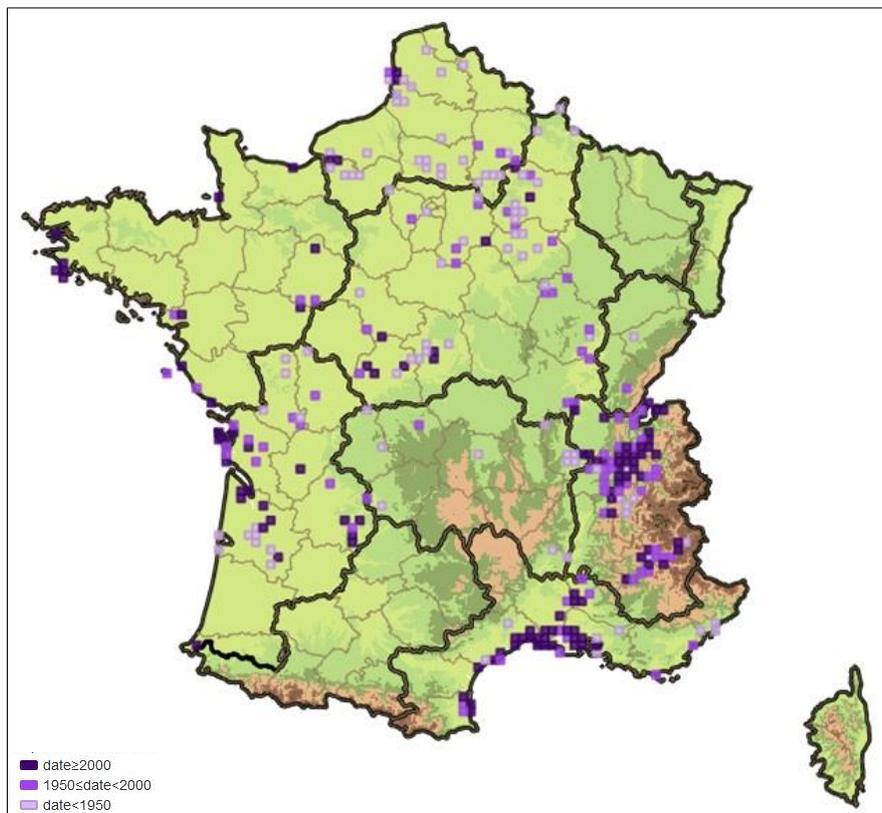
L'orchis des marais est un géophyte à tubercules qui se reproduit par fécondation croisée entre deux individus. Il est pollinisé par des diptères et hyménoptères notamment par le bourdon terrestre (*Bombus terrestris* L., 1758) (Bournérias & Prat, 2005).

Ecologie

L'espèce vit sur des sols oligotrophes peu oxygénés dans des bas-marais neutro-basiques tourbeux et non tourbeux du *Caricion davallianae* Klika 1934 mais aussi dans des prairies hygrophiles du *Molinio caeruleae* – *Juncetea acutiflori* Braun-Blanq. 1950 (Guinochet & Vilmorin, 1978). L'orchis des marais est dépendant des zones très humides et peut même fleurir les pieds dans l'eau (Dirwimmer *et al.*, 2016).

Répartition

L'espèce est présente au nord de l'Europe centrale. Elle est irrégulièrement distribuée en France et le plus souvent rare ou en voie de raréfaction (Engel & Mathé, 2002) sauf dans le quart sud-est où l'espèce y est un peu plus commune (Dusak *et al.*, 2010) jusqu'à 1300 m d'altitude.

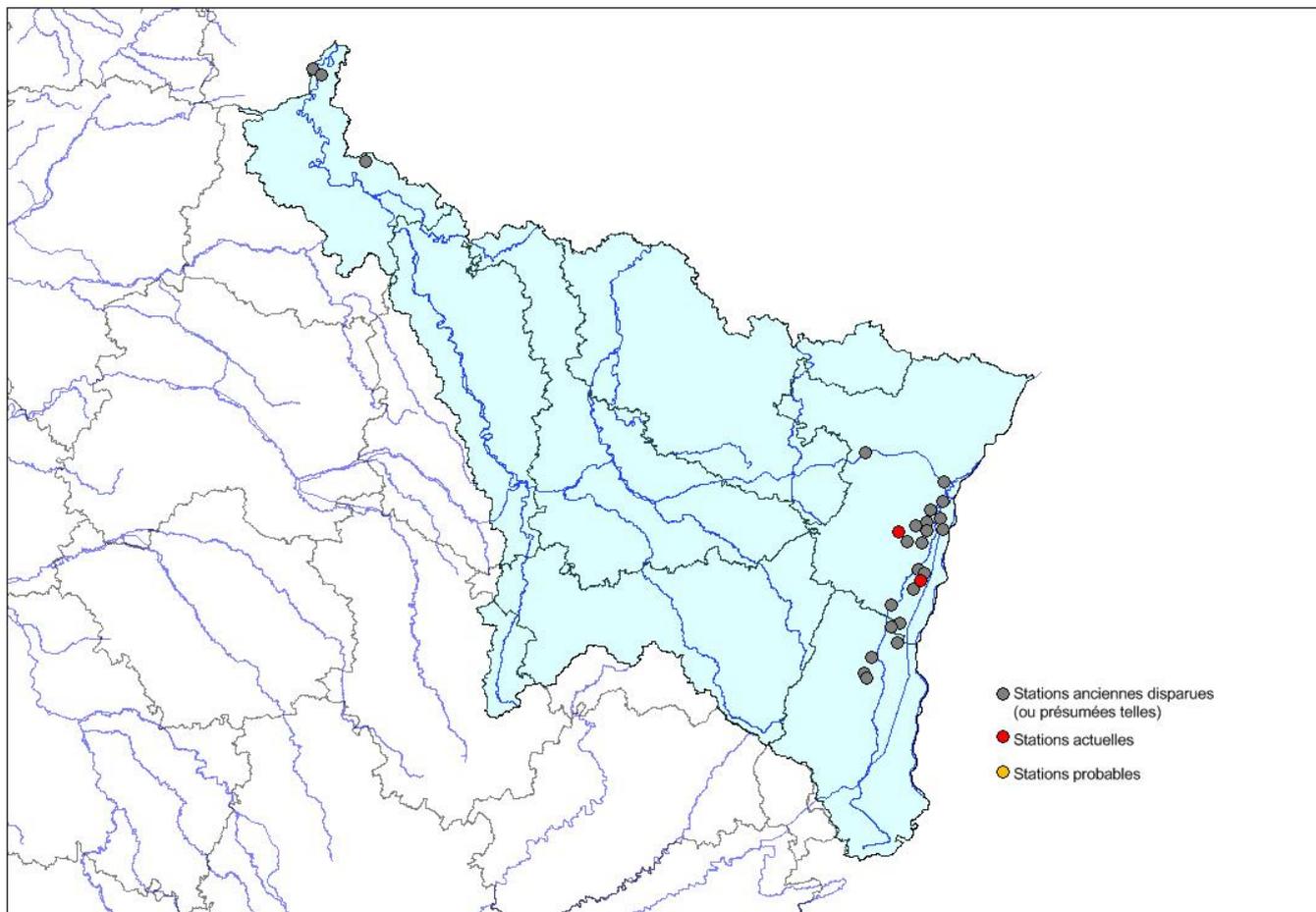


Répartition de l'orchis des marais en France métropolitaine

Sources : © FCBN 2016 – Système d'information national flore, fonge, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale - © IGN 2013, BD Carto - © SANDRE 2013, SIE - © MNHN 2013, Espaces protégés, TAXREF v7.0 - © GEOSIGNAL 2013, Carte routière

2. BILAN SUR LE BASSIN RHIN-MEUSE

Répartition



Répartition de l'orchis des marais sur le bassin Rhin-Meuse

Sources : BD CARTHAGE, FLORA (CBNBP), TAXA (CBA, plfCBNNE)

Sur l'ensemble du bassin Rhin-Meuse l'orchis des marais n'est plus présent aujourd'hui qu'en Alsace.

Trois localités étaient recensées dans les Ardennes à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, à Vireux-Wallerand (Mailfait & Cadix, 1899), Vireux-Molhain et Fleigneux (Callay, 1900). Elles n'ont pas été revues et l'espèce est considérée aujourd'hui comme disparue des Ardennes.

En Alsace les observations les plus anciennes de l'espèce remontent à 1784 dans les communes de Lingolsheim et Blaesheim (Kirschleger, 1857). L'orchis des marais était très disséminé dans les prairies humides et spongieuses de la commune de Herrlisheim près de Colmar où il fut observé en 1791 (Kirschleger, 1857) mais aussi dans les communes de Reichstett et Graffenstaden au XX^e siècle (Issler *et al.*, 1982).

Fin XVIII^e et début XIX^e siècle l'espèce s'étendait du nord de la région, dans les rieds de la Zorn, la Moder, la Mossig, la Bruche, l'Ehn, le Bruch de l'Andlau, la Zembs et le Giessen, jusqu'au sud, aux environs de Colmar et dans le ried de l'Ill aux confluents de la Fecht et de la Lauch.

Les stations à orchis des marais les plus riches se trouvaient dans le ried de la Zembs à Herbsheim et dans le ried de l'Ill au confluent de la Fecht à Ohnenheim (Engel & Mathé, 2002). À Herbsheim, en 1963, l'espèce était déjà non revue depuis une dizaine d'années (Kapp, 1962).

Ainsi, l'orchis des marais était autrefois bien représenté dans la plaine ello-rhénane mais très rare dans le reste du bassin Rhin-Meuse.

	Nombre total de stations connues	Datation		Localisation		Recherches 2016-2018			Evolution
		Stations anciennes (avant 2000)	Stations actuelles (après 2000)	Localités précisées (a minima un lieu-dit)	Localités non précisées	Stations recherchées / visitées 2016-2018	Stations revues 2016-2018	Stations présumées disparues 2016-2018	
08	3	3	0	0	3	0	0	3	↘
67	20	16	4	5	15	4	2	2	↘
68	5	5	0	0	5	0	0	0	↘
Bassin RM	28	24	4	5	23	4	2	5	↘

Tableau récapitulatif des stations connues d'*Anacamptis palustris* sur le bassin Rhin-Meuse

En Alsace, sur les 25 mentions de l'espèce citées dans la bibliographie, beaucoup étaient localisées vaguement ou sur des sites aujourd'hui détruits. Par exemple, les stations présentes dans le ried de la Moder à Reichstett, observées en 1953 par R. Engel ont été détruites par la construction d'une raffinerie (Engel & Mathé, 2002).

Sur les quatre stations recherchées en 2017, deux ont été revues et deux ont disparu.

Dans la station de la commune de Geispolsheim, au lieu-dit *Lottel*, l'espèce n'a plus été revue depuis 1989, probablement à cause de la fermeture du milieu. En ce qui concerne la station dans le ried de l'Ehn à Blaesheim au lieu-dit *Turnipsenmatten*, l'espèce n'a pas été revue lors des prospections en 2017 et 2018. Malgré une dernière observation récente, en 2015, elle semble avoir disparu à cause de la fertilisation de la parcelle.

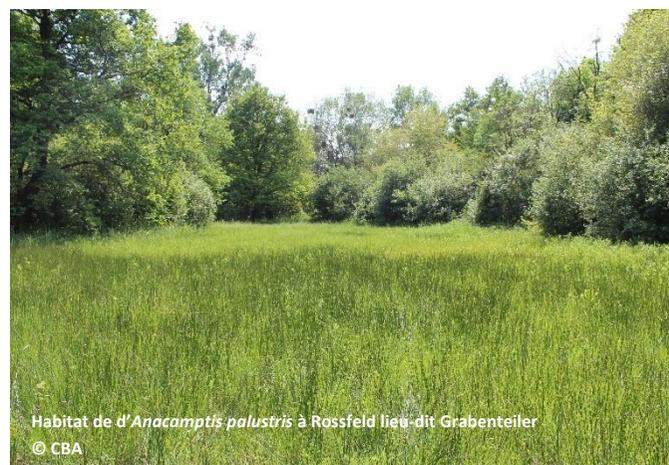
L'orchis des marais est devenu très rare en Alsace car il a beaucoup souffert de la baisse de la nappe phréatique liée à l'arrosage des champs de maïs (Parmentelat, 2011), du drainage, de la mise en culture des prairies humides dans la plaine et des aménagements comme celui du Grand canal d'Alsace.

Les résultats de ce bilan montrent le déclin spectaculaire de l'orchis des marais, devenu très rare et dont il ne reste que deux localités en Alsace.

Description, menaces et état de conservation des populations actuelles

Station Commune – Département	Première mention	Prospections	Description de la population	Effectifs	Atteintes et Menaces (actives ou potentielles)	Etat de conservation	Périmètre de protection	Mesures conservatoires en cours
Grabenteiler Rossfeld – 67	1986	30/05/2017 (B. Lamard, C-A. Soucanye de Landevoisin – CBA)	Individus peu nombreux. La station était déjà considérée comme faible en 1986 par R. Engel.	4		Favorable	Site du CSA	Inconnue
Oberloss Bischoffsheim – 67	2011	09/06/2017 (B. Lamard, C-A. Soucanye de Landevoisin – CBA)	Parcelle fauchée. Individus peu nombreux. Station observée pour la première fois en 2011 puis en 2012, 2015 et 2016 par E. Brunissen. Il est possible qu'elle ait été observée avant 2011 (par G. Lemee en 1968).	4		Favorable	Pas de périmètre de protection mais la parcelle fait partie d'une zone d'accompa- gnement de la ZCS.	Mesure agro- environnement ale entre le gestionnaire (CD67) et l'agriculteur.

L'orchis des marais est présent en Alsace dans des bas-marais neutro-basiques tourbeux et non tourbeux sur des sols oligotrophes peu oxygénés du *Caricion davallianae* Klika 1934.



Description, menaces et état de conservation des populations potentielles

Seules les populations actuelles certaines ont été décrites. Toutefois, des stations potentielles n'ayant pas pu être confirmées peuvent toujours exister.

Station Commune – Département	Première mention	Prospections 2016-2018	Description de la population	Effectifs	Atteintes et Menaces (actives ou potentielles)	Etat de conservation	Périmètre de protection	Mesures conservatoire s en cours
Turnipsenmatten Blaesheim–67	1784	09/06/2017 (B. Lamard, C-A. Soucanye de Landevoisin – CBA) 26/05/2018 (E. Brunissen – LPO)	L'espèce a été observée en 2001 par D. Schwab (en 2002 par J.P. Berchtold, en 2003 par P. Holveck) puis en 2015 par E. Brunissen. Lors de la prospection de terrain en 2017 et en 2018, l'espèce n'a pas été revue mais reste probable.		Prairie fertilisée	Défavorable ?	Néant	Inconnue

Responsabilité du bassin Rhin-Meuse

À l'échelle du bassin Rhin-Meuse, l'orchis des marais n'est plus présent actuellement que dans les deux dernières stations bas-rhinoises des rieds de l'Ehn et de la Zembs, ce qui en fait une espèce extrêmement menacée.

La responsabilité régionale en matière de conservation de l'espèce est donc très forte d'autant qu'en France l'espèce a disparu de nombreuses régions (Bournérias *et al.*, 2005) et est considérée en danger d'extinction.

Mesures conservatoires à envisager

Les principales menaces pour l'orchis des marais sont la destruction ou la dégradation de son habitat par l'intensification des pratiques culturales (fertilisation, sursemis), ou son assèchement par la baisse des nappes phréatiques (dont l'eau est puisée pour alimenter les cultures de maïs). Sa disparition peut être aussi liée comme pour les stations de la commune de Reichstett à la construction d'infrastructures. Les mesures conservatoires à envisager afin de favoriser le développement de l'orchis des marais sont :

- la mise en place d'un périmètre de protection de type APPB pour maintenir les individus de la dernière station du ried de l'Ehn à Bischoffsheim ;
- l'entretien du milieu ouvert par la fauche.

Il ne s'agit là que de propositions générales en lien avec l'écologie de l'espèce, un suivi des stations à Bischoffsheim et Rossfeld permettrait d'affiner un plan de conservation du taxon à l'échelle du bassin Rhin-Meuse.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bournérias M. & Prat D., 2005. *Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg*. Biotope, deuxième édition, Mèze, 504 p.
- Callay A., 1900. *Catalogue raisonné et descriptif des plantes vasculaires du département des Ardennes*. 454 p.
- Dirwimmer C., Martinak D., Parmentelat H. & Pierné A., 2016. *A la découverte des Orchidées d'Alsace et de Lorraine*. Biotope, Mèze (Collection Parthénopel), 376 p.
- Dusak F. & Prat D., (coords) 2010. *Atlas des orchidées de France*. Biotope Mèze. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 400 p.
- Engel R. & Mathé H., 2002. *Orchidées sauvages d'Alsace et des Vosges*. Ed. du Griffon, Saverne, 215 p.
- Guinochet M. & de Vilmorin R., 1978. *Flore de France*. Centre national de la recherche scientifique, Paris – Fascicule 3, 819-1199.
- Issler E., Loyson E. & Walter E., 1982. *Flore d'Alsace. Plaine rhénane, Vosges et Sundgau*. Société d'étude de la flore d'Alsace, 2e édition, Strasbourg, 621 p.
- Kapp E., 1967. Contributions à la connaissance de la flore d'Alsace et des Vosges (2^{ème} série). *Bulletin de l'Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine* **12** (2) : 237-255.
- Kirschleger F., 1857. *Flore d'Alsace et des contrées limitrophes*. Strasbourg, Paris, Deuxième volume, 612 p.
- Maiffait P. & Cadix L., 1899. Catalogue de la flore du département des Ardennes (4). *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes* **6** : 113-168.
- Parmentelat H., 2011. *Les orchidées sauvages : Alsace, Lorraine, Vosges*. Ed. Place Stanislas, 123 p.
- Tison J-M. & de Foucault B., (coords) 2014. *Flora Gallica. Flore de France*. Biotope, Mèze, 1196 p.

BASES DE DONNEES

Brunfels, base de données de la Société Botanique d'Alsace

Flora, base de données du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien

Taxa, base de données du Conservatoire Botanique d'Alsace et du Pôle Lorrain du Futur Conservatoire Botanique National Nord Est



Conservatoire Botanique d'Alsace

2 rue du Couvent
67 150 Erstein
09 63 53 82 86
info@conservatoirebotaniquealsace.fr
cbnb@mnhn.fr

CBN Bassin Parisien

Délégation Champagne-Ardenne
30 chaussée du port
51 035 Châlons-en-Champagne Cedex
03 26 65 28 24
contact@polelorrain-cbnb@mnhn.fr

Pôle lorrain du futur CBNNE

Jardin botanique Jean-Marie Pelt
100 rue du jardin botanique
54 600 Villers-lès-Nancy
03 83 91 82 97
contact@polelorrain-cbnne.fr